

J25 Avis d'attribution de concession attribution Dir23

I. II. III. IV. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie de Cernay, 26 rue James Barbier , 68700, Cernay, Téléphone : (+33) 3 89 75 82 76,
Courriel : fanny.bronnenkant@ville-cernay.fr, Fax : (+33) 3 89 75 82 64, Code NUTS :
FRF12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.ville-cernay.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://e-marchespublics.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Convention de DSP, pour la gestion et l'exploitation de l'accueil périscolaire et l'ALSH à Cernay (intégrant un service de restauration et le transport des enfants) - Phase candidatures et offres.

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 85311300

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le délégataire aura pour mission d'assurer l'organisation de l'accueil périscolaire des enfants et l'ALSH les mercredis et pendant les vacances scolaires, ainsi qu'un service de restauration pour les enfants issus de Cernay, âgés de 3 à 12 ans

 L'accueil se fait sur plusieurs sites. La structure principale d'accueil (le périscolaire Arc en ciel) a une capacité d'accueil de 160 enfants et 50 places petite enfance. Il faut y ajouter les autres bâtiments d'accueil (école, centre socioculturel) tels que mentionnés au cahier des charges.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA :

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur hors TVA 6 500 000 Euros

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération (Hors TVA)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 85311300

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF12|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurer l'organisation de l'accueil périscolaire des enfants et l'ALSH, un service de restauration pour les enfants de Cernay (3 à 12 ans).

L'accueil se fait sur plusieurs sites. La structure principale d'accueil a une capacité d'accueil de 160 enfants et 50 places petite enfance.

Sont accueillis en périscolaire une vingtaine d'enfant le matin, 260 enfants le midi et 185 enfants le soir, 65 enfants les mercredis et 60 enfants env. pendant les petites vacances, et 70 enfants env. pendant les grandes vacances. Pas d'accueil pendant les congés de Noël.

Le délégataire assurera la reprise du personnel en place. Il devra assurer la continuité du service public, le principe d'égalité et offrir un accueil de qualité respectueux du rythme et du développement de chaque enfant.

Le transport devra être assuré par le délégataire.

Le délégataire exercera l'activité déléguée à ses risques et périls

La durée de la convention est de 56 mois à partir du 1er janvier 2021 au 31 août 2025.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères :

1. Equilibre économique du contrat
2. Valeur technique

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 56

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : La présente consultation avait fait l'objet d'un avis rectificatif prolongeant de délai de réception des candidatures et des offres.

SECTION III : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à cette procédure

Numéro de l'avis au JO série S :2020/S056-134324

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot n° :

Intitulé :

Une concession/un lot est attribué(e) : oui

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession :15 Décembre 2020

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

CSC AGORA, 7 rue de la 4ème DMM 68700 CERNAY Code NUTS : FRF12,

Le titulaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur initiale totale estimée du marché/ du lot/ de la concession :H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 6 371 543 EUR

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers :

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir

adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 3 095 188 EUR

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

participation financière de 3095188 euros sur la durée de la DSP

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, 67000, STRASBOURG,

Téléphone : (+33) 3 88 21 23 23, Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

18 Janvier 2021